



COMMUNIQUE

Le Président du Conseil Régional de la Guyane, Monsieur Antoine KARAM, informe la population de l'ouverture officielle à la circulation, à compter du mardi 9 mars 2010, de la route St Laurent du Maroni / Apatou, sur le tronçon situé entre St Jean et Maïman.

Il informe que par arrêté Préfectoral du 8 mars 2010, la vitesse est limitée à 70km/h sur l'intégralité de cette nouvelle liaison routière.

Il signale en outre, qu'en raison des travaux de parachèvement en cours de réalisation sur la route, il invite la population à respecter la plus grande prudence.

LE PRESIDENT DE REGION



Antoine KARAM